



ACLS·AATC

RAPPORT ANNUEL 2018



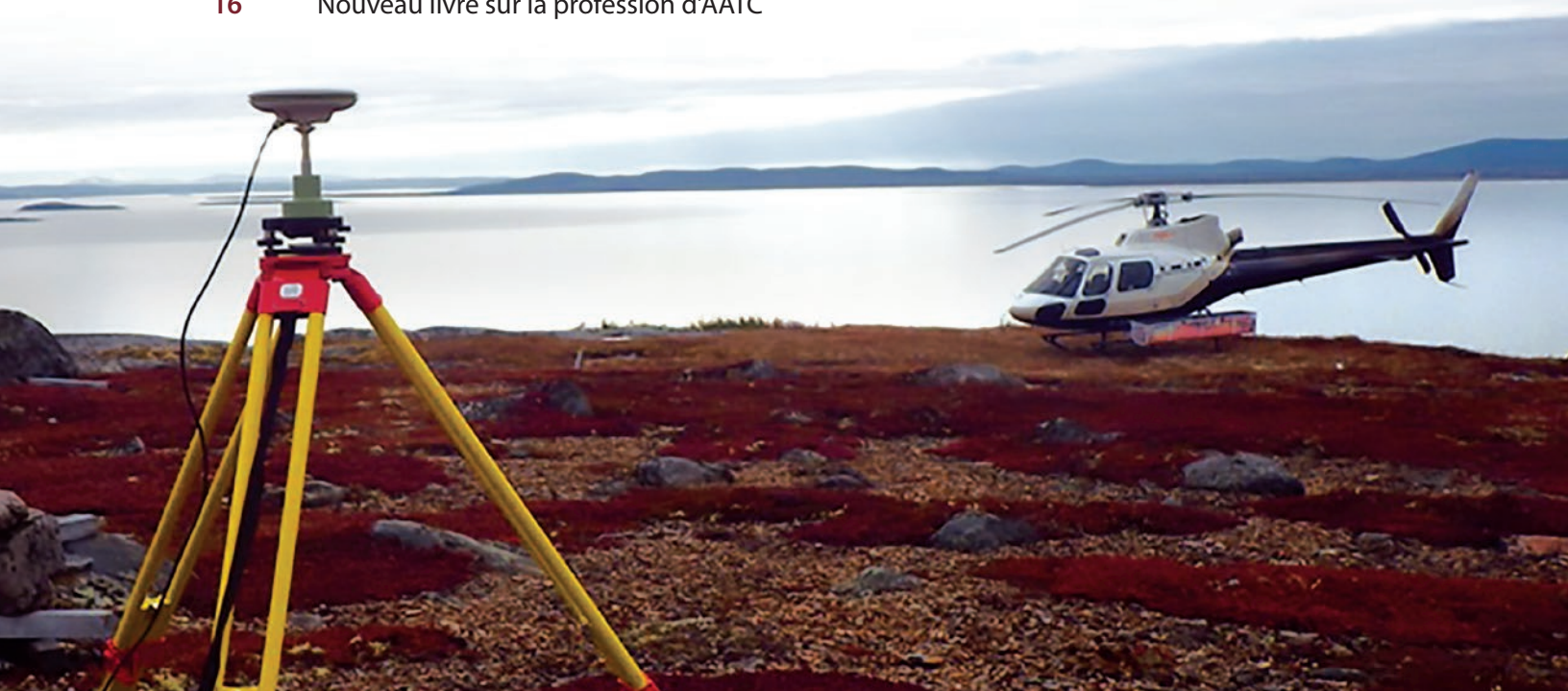
ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

table des matières



02	Synthèse du rapport
03	AATC/Vision et Mission
03	Bienvenue dans le monde de l'arpentage
04	Membres du Conseil
05	Prix David Thompson
06	Conférences Nationales
08	Amendements à la Loi
08	Programme de certification des hydrographes du Canada
09	La zone extracôtière du Canada
10	Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et extracôtières (IRRZPE)
10	GeoEd - notre portail de téléapprentissage
11	Gagnants des bourses d'études
12	Accès à la reconnaissance des titres de compétence des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger
13	Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG)
13	Plaintes et discipline
14	Étude sur les coûts des levés
15	Projet d'amélioration des examens de l'AATC : PAE
16	Nouveau livre sur la profession d'AATC



Synthèse du rapport

L'**Association des arpenteurs des terres du Canada** (AATC) est sur le point de réaliser sa vision de chef de file national de la profession d'arpenteur et joue un rôle majeur à l'échelle internationale.

Les océans du Canada offrent un potentiel économique énorme pour l'avenir du Canada, alors que les intérêts pour l'environnement océanique grandissent, elles seront de plus en plus en conflit. Un **cadastre marin polyvalent pour les océans du Canada** serait un outil important pour la gouvernance efficace de la région marine et permettrait un développement ordonné et durable des ressources océaniques.

L'AATC a assuré le suivi de l'avancement du projet de Pêches et Océans Canada visant à créer une **infrastructure de données géospatiales marines** (MSDI) comprenant un volet de cadastre marin. Le projet semble prometteur, mais l'AATC a des préoccupations et a présenté ses recommandations au directeur général du Service hydrographique du Canada.

L'Association a développé un **programme de certification des hydrographes** qui a obtenu une reconnaissance internationale en 2016. Ce programme n'est que le deuxième programme national au monde à recevoir cette reconnaissance. En 2018, l'AATC a **signé un accord de reconnaissance mutuelle de la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Australian Surveying & Spatial Sciences Institute et The New Zealand Institute of Surveyors**, qui cogère l'autre programme de certification de renommée internationale. À l'heure actuelle, le programme ACLS est utilisé comme modèle par d'autres pays qui travaillent à l'élaboration de leur propre programme.

En 2017, l'AATC a lancé le projet « **Parcours de reconnaissance des titres de compétences étrangers** » et en est actuellement à la phase de mise en œuvre dans le but de lancer un nouveau processus simplifié, le 1er avril 2019, pour évaluer et guider les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (AGFE) à devenir arpenteurs-géomètres au Canada.

Le nouveau processus d'évaluation des qualifications des AGFE a été mis au point en collaboration avec les dix organismes de réglementation de la profession d'arpenteur-géomètre ainsi que les six universités offrant des programmes de géomatique. L'expérience variée de professionnels formés à l'étranger sera extrêmement bénéfique pour notre profession.

L'AATC s'engage à collaborer avec tous les participants au processus de gestion des terres pour mettre en place des systèmes efficaces répondant aux problèmes les plus importants pour les peuples des Premières Nations, en particulier dans les domaines du développement communautaire et économique. Afin de contribuer au renforcement des capacités des gestionnaires des terres dans les communautés des Premières Nations, l'Association a mis au point un ensemble d'outils disponible sur son site Web. Le kit fournit des informations sur les principales composantes d'un projet d'arpentage.



AATC :

L'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) est l'organisme national d'attribution de permis pour les professionnels de l'arpentage dans les trois territoires canadiens, les parcs fédéraux, dans les réserves autochtones et sur et sous la surface des océans du Canada. Le titre exclusif attribué à ces professionnels est celui d'Arpenteur des terres du Canada (ATC).

Vision :

L'AATC sera un chef de file et un partenaire précieux dans l'avancement de la profession d'arpentage au Canada.

Mission :

Nous réaliserons notre vision en maintenant notre engagement envers la société et notre rôle d'appuyer la pérennité sociale et économique du Canada.

Nous réaliserons les objectifs de l'Association tels qu'énoncés dans la Loi sur les arpenteurs de terres du Canada. Agissant avec intégrité en toutes choses nous :

1. Réglementerons nos membres et assurerons l'expertise en maintenant à jour des normes nationales, les qualifications et la gouvernance de l'Association.
2. Verrons à l'avancement de la profession en faisant la promotion des contributions de nos membres à la construction et la maintenance du canevas cadastral terrestre et extracôtier sur lequel se fonde le Canada; et
3. Encouragerons les relations coopératives avec d'autres organisations et gouvernements.



Bienvenue dans le monde de l'arpentage

L'arpentage cadastral implique la mesure et la création ou le retracement de limites entre des parcelles contiguës (ou adjacentes).

Les arpenteurs-géomètres appliquent les mathématiques, le droit foncier et l'utilisation des plus récentes technologies de mesure à des situations réelles. Ces professionnels sont des facilitateurs pour les industries qui investissent des milliards dans l'économie canadienne chaque année. En raison de leur expertise, les arpenteurs-géomètres sont requis chaque fois qu'il est nécessaire d'établir les limites de nouvelles parcelles de terrain, d'établir des limites d'occupation sur des parcelles de terrain ou de rétablir ces limites.

La mission de l'Association est la suivante, selon l'article 6 de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada

- (a) établir et maintenir les normes d'admissibilité et d'exercice des arpenteurs des terres du Canada;
- (b) de régir les arpenteurs des terres du Canada;
- (c) établir et maintenir les normes de conduite, de connaissances et de compétence de ses membres et titulaires de licence;
- (d) régir l'activité de ses membres et des titulaires de licence;
- (e) collaborer avec d'autres organisations à la promotion de l'arpentage; et
- (f) exercer les autres attributions découlant de la présente loi.

Membres du Conseil pour 2018-2019



Dominique Fecteau
président
Mont-Tremblant, Québec



Tania Bigstone
présidente sortante
Dartmouth, Nouvelle-Écosse



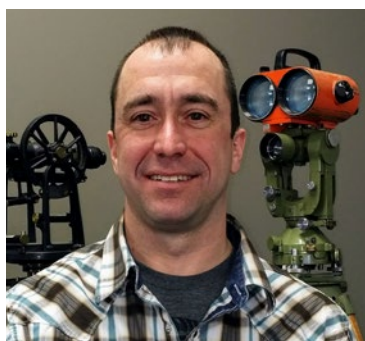
Robert Pinkerton
vice-président
Calgary, Alberta



Doug Dodge
conseiller 3e année
Williams Lake, Colombie-Britannique



Jim Christie
conseiller 2e année
Vancouver, Colombie-Britannique



Philippe J. Breau
conseiller 1re année
Néguac, Nouveau-Brunswick



Geoffrey Connolly
nommé par le ministre
Cornwall, Île-du-Prince-Édouard



Leona Irons
nommé par le ministre
Curve Lake, Ontario



Jean Gagnon
arpenteur général
Ottawa, Ontario



Jean-Claude Tétreault
Directeur exécutif
Ottawa, Ontario

Prix David Thompson

Célébrant l'excellence dans le domaine de la géomatique au Canada, les prix nationaux en géomatique David Thompson ont été lancés au cours de l'hiver 2006-2007. Le programme a été élaboré pour reconnaître les projets qui illustrent l'innovation et la contribution à la société que les arpenteurs-géomètres accomplissent régulièrement et qui ont des effets positifs sur la société canadienne. Le programme comporte les deux catégories suivantes :

- **Projet d'arpentage foncier présentant des difficultés considérables**
- **Projet d'arpentage non foncier présentant des difficultés considérables**

Les prix ont été présentés lors de la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres à Victoria Colombie-Britannique, le 27 mars 2018.

Projet d'arpentage foncier présentant des difficultés considérables

Pour cette catégorie, Paul Burbidge (photographie ci-dessous recevant le prix de la présidente sortante de l'AATC, Tania Bigstone) de Inukshuk Geomatics Inc. pour le projet intitulé : « Autoroute Inuvik à Tuktoyaktuk. Territoires du Nord-Ouest ». Inukshuk Geomatics a fourni un levé et un soutien en géomatique, y compris le levé du sol original pour la conception de l'autoroute; défini les routes menant aux gravières et mesuré la quantité de gravier extraite; guidé tous les aspects de la construction; entreprit le plus important projet d'arpentage foncier réalisé sur des terres du Canada en 2017; et finalement le levé tel que construit.

Le projet s'est échelonné sur une période de quatre ans. Même que quelques semaines avant l'ouverture officielle de l'autoroute, le 15 novembre 2017, les arpenteurs terminaient les levés tel que construit.



Projet d'arpentage non foncier présentant des difficultés considérables

Pour cette catégorie, le gagnant a été Chris El-Araj (Thael Hill est montré sur la image ci-dessous acceptant le prix de la part de Chris) de Underhill et Underhill pour le projet intitulé : « Projet de surveillance automatisée du tunnel George Massey ».

Au début de 2016, cinq grands pieux de pont (2 mètres de diamètre et plus de 60 mètres de long) devaient être installés directement à côté du portail sud du tunnel George Massey (GMT) dans le cadre d'une étude géotechnique. Le GMT est situé dans le Grand Vancouver, en Colombie-Britannique, sur la route 99 en passant sous le bras sud du fleuve Fraser, entre Delta et Richmond. En raison des préoccupations de sécurité publique sur l'une des routes les plus achalandées de l'Ouest canadien, l'approche et la structure du tunnel devaient être surveillée en temps réel à l'aide d'un système de stations totales entièrement automatisées d'une durée maximale de 2 minutes entre chaque série de mesurages sur chacun des +/- 40 prismes, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pour la durée du projet. Cinq stations totales précises ont été nécessaires pour atteindre le seuil de 2 minutes. De plus, un réseau de contrôle précis a été requis pour répondre à l'exigence de précision du projet de +/- 3 mm avec un niveau de confiance de 95 %.



CNAG 2019 : Halifax – Porte d'entrée historique du Canada

Chaque année, pour se conformer aux exigences statutaires relatives à l'assemblée générale annuelle de l'AATC et au perfectionnement professionnel continu (PPC) de ses membres, l'Association organise des séminaires sur le PPC parallèlement à la réunion nationale. Bien que l'objectif soit de fournir des séances d'information aux membres de l'AATC, l'association les offrent aux arpenteurs-géomètres des autorités provinciales ainsi qu'aux étudiants actuellement inscrits dans le domaine de l'arpentage. C'est une excellente occasion de réseauter, d'apprendre et de discuter des problèmes et des réalisations liés à l'arpentage dans les régions de pratique respectives.

Cette année, l'Association des arpenteurs des terres du Canada et Géomètres professionnels du Canada s'unissent pour organiser la conférence nationale des arpenteurs-géomètres de 2019, qui se tiendra à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 1er au 3 mai 2019. Cette année, le thème de la conférence est : Halifax : Porte d'entrée historique du Canada.

Un atelier spécial intitulé « L'évolution des limites de la pratique : En réponse aux changements » saura intéresser particulièrement les acteurs de la gestion des terres dans le monde. Les systèmes cadastraux

et la gestion des terres par les associations subissent actuellement des changements importants au Canada et dans le monde. L'atelier présentera un aperçu de l'impact actuel et potentiel des changements technologiques, sociétaux et de gouvernance sur les systèmes cadastraux au Canada et comparera la situation canadienne aux récentes initiatives stratégiques internationales.

L'un des objectifs clés de l'atelier est d'ouvrir un dialogue national et pan-communautaire menant à l'articulation d'une vision stratégique pour la gestion et la livraison du système cadastral de prochaine génération aux Canadiens. Nous espérons que ce dialogue se poursuivra au niveau international lors de l'édition 2020 de la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres, où l'on s'attend à ce que le Groupe de travail sur l'administration des biens fonciers, sous l'égide de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, se joigne à nous en 2020 à Mont-Tremblant, Québec.

Pour plus d'informations sur la Conférence nationale des géomètres de cette année, veuillez visiter : www.acls-aatc.ca/fr/national-surveyors-conference-2019-fr/





HALIFAX:
PORTE D'ENTRÉE HISTORIQUE
DU CANADA



CHC-NSC 2018 : Terre et mer façonnant le Monde

L'Association des arpenteurs des terres du Canada et l'Association canadienne d'hydrographie se sont jointes pour organiser une conférence qui a eu lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, du 26 au 29 mars 2018 à l'hôtel Empress. Le thème de la conférence était : Terre et mer façonnant le Monde. 450 délégués de partout au Canada et du monde ont participé à la conférence.

Amendements à la Loi

Des amendements à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada et au Règlement ont été initiés en 2012.

Les principaux thèmes abordés dans les amendements furent les suivants :

(a) les processus de plaintes et de discipline de l'Association ;

(b) conformité aux normes fédérales de mobilité de la main-d'œuvre (l'Association est tenue d'accepter les arpenteurs-géomètres brevetés par les provinces comme membres) ;

(c) les pratiques adoptées par le comité d'examen pour harmoniser ses pratiques avec celles d'autres associations d'arpentage au Canada.

Tout au long de l'année 2018, le comité des Règlements administratifs et législation de l'AATC et des membres du personnel de la Direction de l'arpenteur général de RNCAN ont travaillé à la préparation d'un document de travail expliquant les modifications que le comité juge nécessaires pour traiter les sujets énumérés ci-dessus. Les travaux se poursuivront en 2019.

Programme de certification des hydrographes du Canada

L'AATC a développé un modèle de certification pour les hydrographes et les arpenteurs-géomètres en zones extracôtières, qui a été officiellement reconnu, en avril 2016, par le Conseil international de l'OHI/ FIG / ICA des normes et compétences pour les hydrographes et les cartographes nautiques (IBSC). Actuellement, 3 personnes ont obtenu le statut d'hydrographe certifié de niveau 1. Le programme de l'AATC est le deuxième système internationalement reconnu dans le monde.

La certification pour un hydrographe ou arpenteur-géomètre en zone extracôtier est souhaitable puisque :

- *La certification fournit un cheminement de carrière structuré et reconnu de manière formelle aux arpenteurs-géomètres hydrographes ou extracôtiers.*
- *Elle établit le niveau d'expertise et de compétence de l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier.*
- *Elle garantit que l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier demeure renseigné des changements technologiques dans ces domaines.*
- *Elle confère au détenteur un profil rehaussé au sein de l'industrie.*
- *Elle prépare l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier à la prochaine expansion planétaire dans ces secteurs.*

De plus, en 2018, l'AATC a signé un accord de reconnaissance mutuelle sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Australian Surveying & Spatial Sciences Institute et le New Zealand Institute of Surveyors, qui cogère l'autre programme de certification reconnu à l'échelle internationale.





La zone extracôtière du Canada

L'AATC fait la promotion de la valeur et de la nécessité d'un cadastre marin au Canada depuis 1996. Elle croit qu'il est dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens d'établir un cadastre marin pour mieux gérer la zone extracôtière du Canada.

L'AATC a assuré le suivi du projet de Pêches et Océans Canada visant à créer une infrastructure canadienne de données géospatiales marines (ICDGM). Le projet semble prometteur, mais l'AATC a des préoccupations et a formé un groupe de travail spécial appelé le Groupe de travail sur l'infrastructure extracôtière, dont le rapport a été achevé à l'été 2018. Voici les points saillants du rapport du groupe de travail.

Pour alimenter l'Infrastructure de données spatiales marines du gouvernement fédéral et informer les praticiens et les utilisateurs de la zone extracôtière du Canada de la nature complexe de cet espace, des informations doivent être partagées. Le fait de ne pas donner suite aux observations et aux recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail conduira à l'échec de l'initiative ICDGM, qui est appuyée par l'AATC.

Recommandations du groupe de travail :

1. Partage : le SHC devrait autoriser l'accès par des tiers aux informations sur les infrastructures extracôtières qu'il détient.
2. Servitude : Les provinces de l'Atlantique et le gouvernement fédéral devraient conclure un accord juridique pour accorder des servitudes pour toute infrastructure extracôtière.
3. Opérateurs en zone extracôtière : les opérateurs en zone extracôtière devraient partager et fournir des informations techniques et de levés suffisantes et normalisées pour permettre au ICDGM d'être alimenté correctement.
4. Améliorations apportées à la Loi sur la protection des eaux navigables : Transports Canada devrait mettre à jour les conditions d'émission de permis de la Loi sur la protection des eaux navigables afin de s'assurer que les renseignements techniques sont fournis aux intervenants.

Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et extracôtières (IRRZPE)



L'Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et au large des côtes (IRRZPE) est un partenariat fédéral-provincial visant à moderniser le cadre de la réglementation des activités pétrolières et gazières dans les zones pionnières et au large des côtes du Canada. IRRZPE s'intéresse actuellement à la mise au point d'une série d'exigences opérationnelles modernisées pour les activités pétrolières et gazières en mer, appelées « cadre réglementaire ». Le comité sur les affaires extracôtières de l'AATC a répondu à une invitation de l'IRRZPE de commenter les intentions de révision des politiques ayant une incidence sur les règlements extracôtiers.

Une lettre exposant les préoccupations de l'AATC concernant la nécessité d'améliorer les normes et les pratiques actuelles régissant les levés sur les infrastructures extracôtières, en particulier de faire en sorte que l'emplacement de toutes les structures sur le fond océanique soit répertorié et documenté, a été préparée et soumise avec des commentaires sur les règlements proposés. La lettre de l'AATC a été bien reçue par le personnel de l'IRRZPE.

GeoEd - notre portail de téléapprentissage

Reconnaissant la diversité géographique des arpenteurs-géomètres partout au Canada, l'AATC améliore la prestation du perfectionnement professionnel continu grâce à des initiatives d'apprentissage à distance. Cela inclut des cours offerts en partenariat avec des associations sœurs, des institutions académiques, le gouvernement et des entreprises privées, tous disponibles via le portail GeoEd.

Le portail GeoEd se peuple actuellement de cours en ligne sur une variété de sujets, disponibles par un simple clic de la souris. Aujourd'hui, plus de 150 cours sont offerts sur GeoEd. Ces cours comprennent des webinaires en direct et interactifs, mais la plupart des cours sont sous forme d'autoapprentissage avec des vidéos enregistrées et autres documents numériques.

Les arpenteurs peuvent s'inscrire à n'importe quel cours et le compléter à leur guise.

GeoEd est en voie de devenir l'outil qu'utiliseront les arpenteurs-géomètres partout au Canada afin de rendre les occasions d'apprentissage aussi faciles et accessibles que possible.

Visitez GeoEd à : www.geoed.ca



Gagnants des bourses d'études

Chaque année, la Fondation de l'AATC attribue des bourses de 1 750 \$ à des étudiants inscrits dans un établissement postsecondaire dans le domaine de la géomatique. Cette année, le comité a choisi les lauréats suivants parmi de nombreuses applications prometteuses. Félicitations aux gagnants et merci à tous les candidats!

Cette année, les gagnants de la bourse de l'AATC sont :

Katharine Rockliff

University de Calgary



Dylan Foote

Université du Nouveau-Brunswick



Viktor Stamenov

British Columbia Institute of Technology



Noah Thomas

Université du Nouveau-Brunswick



Accès à la reconnaissance des titres de compétence des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger



Les arpenteurs-géomètres professionnels canadiens sont regroupés sous 11 associations professionnelles d'arpentage auto réglementées réparties partout au Canada, chacune avec ses propres lois et juridictions. Conséquemment, il existe actuellement plusieurs processus d'évaluation de la compétence des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (AGFE), mais aucune ressource centrale canadienne permet à un AGFE d'obtenir de l'information et formuler une demande pour la reconnaissance de ses compétences comme arpenteur-géomètre au Canada.

L'AATC a réussi à obtenir des fonds d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du « Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers » et est actuellement à la phase de mise en œuvre dans le but de lancer, le 1er avril 2019, un

nouveau processus simplifié pour l'évaluation et l'orientation des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (AGFE) qui désirent devenir des a.-g. au Canada.

Le nouveau processus d'évaluation des qualifications des AGFE a été mis au point en collaboration avec les 11 organismes de réglementation en arpentage et les six universités ayant un programme menant à un diplôme en géomatique. Il sera géré par le Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres.

Les AGFE qui souhaitent accéder à la profession d'arpenteur-géomètre au Canada auront accès à un guichet unique, qui n'est pas encore disponible, et pourront lancer le processus depuis leur pays d'origine. Ceci leur apportera plus de certitude sur le processus avant d'immigrer au Canada. Il y aura également de réelles possibilités qu'un professionnel formé à l'étranger puisse arriver au Canada avec de nombreuses exigences remplies, ce qui pourrait l'aider à contribuer à la société canadienne plus rapidement.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada (Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers).

Canada 

Plaintes et discipline

Le rôle le plus important de l'AATC est de protéger le public canadien et le cadastre.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'aucune plainte n'a été déposée contre un membre de l'AATC ou un titulaire de licence en 2018..

Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG)

L'AATC continue de fournir des services administratifs et de registraire au Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres. L'AATC possède de bonnes compétences dans les domaines de la gestion des candidatures et des examens et désire continuer de mettre ses ressources à la disposition de la communauté de l'arpentage du Canada.



Étude sur les coûts des levés

Comme mentionné dans le rapport annuel 2017, l'AATC, en partenariat avec la Direction de l'arpenteur général de Ressources naturelles Canada et Services aux Autochtones Canada (SAC), a mené une « étude des coûts d'arpentage » pour examiner l'affirmation que « l'arpentage sur les terres du Canada coûte deux à trois fois plus cher que sur des terres autres que celles du Canada ». Une étude comparative des projets d'arpentage a été réalisée entre les levés menés sur les terres des Premières nations et ceux menés dans le cadre du système provincial.

La collecte de données comportait 3 volets :

1. Entrevues avec les Premières nations
2. Recherche sur les levés et entrevues avec des arpenteurs-géomètres
3. Comparaison des levés

Le rapport d'étude des coûts a été finalisé le 12 juillet 2018 et est disponible à l'adresse suivante :

www.acls-aatc.ca/wp-content/uploads/2018/09/Cost-Study-FINAL.pdf

Le rapport comprenait des données recueillies auprès de 76 répondants des Premières nations, de 73 projets d'arpentage et de quelques douzaines d'entrevues de suivi, donnant ainsi lieu à un immense rapport extrêmement technique. Après avoir examiné le rapport final, l'AATC a constaté qu'il pourrait s'avérer difficile et fastidieux d'en extraire des informations utiles pour obtenir un levé sur les terres des réserves des Premières nations. L'AATC a décidé de créer un sous-comité composé de 5 de ses membres afin de préparer une série de 4 documents que les gestionnaires des terres trouveraient plus utiles et pertinents lorsqu'ils envisagent de faire effectuer un arpentage sur leurs terres de réserve.

Les 4 documents portaient sur les principales composantes d'un projet d'arpentage :

1. Mise en œuvre, planification préliminaire et recherche
2. Travail sur le terrain
3. Préparation de plans et travail de bureau
4. Approbation et enregistrements des plans d'arpentage

La version préliminaire de ces documents a été présentée à plus de 225 participants lors de la réunion annuelle de l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones, qui s'est tenue à Whitehorse le 13 septembre 2018. Des commentaires sur ces documents ont été demandés aux participants ainsi qu'aux membres de l'AATC.

Les documents ont été finalisés en décembre 2018 et sont disponibles à l'adresse suivante :

www.acls-aatc.ca/aboriginal-expertise/survey-cost-tool-kit/

Ces documents constituent le début d'une trousse destinée aux membres de l'AATC, aux gestionnaires des terres et aux autres parties prenantes. Cette trousse peut être téléchargée, référencée et permettre la discussion afin de mieux comprendre les levés sur les terres des Premières nations. D'autres documents sont en cours de planification et de préparation, et quelques-uns seront prêts à être présentés à la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres de l'AATC à Halifax qui se tiendra du 1er au 3 mai 2019.

Les sujets des documents sont :

- Le rôle d'un arpenteur-géomètre : l'éducation, les tâches et les non-tâches d'un arpenteur-géomètre
- Le processus de plan d'arpentage : un modèle interactif d'un plan d'arpentage du début à la fin, comprenant des exemples de documents pertinents.

Projet d'amélioration des examens de l'AATC : PAE

En janvier 2018, l'AATC a lancé un projet visant à améliorer la qualité de l'efficacité de son système d'examen actuel. Grâce à ce projet, il y a trois objectifs à atteindre dans la réalisation d'un système d'examen plus efficace. Ces objectifs sont les suivants :

- Fournir un mécanisme permettant aux candidats de se préparer et réussir les examens nécessaires
- Mettre à jour le matériel didactique et combler les lacunes dans le matériel disponible en français
- Éliminer la séance biannuelle en personne des examens pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un brevet d'arpenteur-géomètre provincial et offrir une plus grande souplesse à l'ensemble de ce volet de candidats

Ce projet devrait être achevé au printemps 2019.

L'AATC a implanté le système d'examen en ligne en 2012. Afin d'améliorer le système, les tâches suivantes ont été accomplies :

- Créer 4 modules d'examen dans les deux langues et éliminer l'examen unique en ligne.
- Modifier le système pour permettre aux candidats d'avoir accès au même examen dans les deux langues afin d'aider les candidats francophones à mieux comprendre les questions, car la plupart des termes utilisés dans le matériel d'étude sont en anglais.
- Mettre à jour la base de données des questions.

Le système d'examen en ligne amélioré de l'AATC a été lancé au printemps 2018. Nous travaillons actuellement à l'achèvement du matériel didactique nécessaire pour permettre aux candidats de réussir l'examen.



Nouveau livre sur la profession d'AATC

En novembre 2018, le Conseil de l'Association des arpenteurs des terres du Canada a décidé d'aller de l'avant avec la publication de son premier livre sur la profession qui sera écrit de la plume de l'auteur renommé, Charlie Wilkins.

Parmi les publications reconnues de Charlie Wilkins, notons le livre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario : *Great Lengths : A Celebration of the Surveyors of Ontario*.



Les grands thèmes de cette publication de l'AATC porteront sur les régions du Canada qui sont pertinentes aux activités de l'Association, telles que les océans du Canada, les territoires du Nord, les parcs nationaux et les terres autochtones. De plus, cette publication examinera le rôle crucial que jouent les femmes dans le domaine de l'arpentage au Canada.

Les aspects historiques de l'AATC et de ses prédécesseurs, les arpenteurs fédéraux, seront explorés, depuis le grand arpentage des terres du Dominion de la fin des années 1800 jusqu'aux revendications territoriales actuelles des terres autochtones et des parcs nationaux dans tout le pays.

L'objectif de cette publication est de fournir une expérience captivante et variée à ses lecteurs. En livrant une variété d'éléments invitants indépendants et pertinents pour les intérêts de l'Association, chaque lecteur peut s'attendre à se plonger dans un livre qui satisfasse sa curiosité du début à la fin.

Cette nouvelle publication sera disponible au cours de l'été 2020.



ACLS · AATC

RAPPORT ANNUEL 2018

ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA

900 chemin Dynes, suite 100E
Ottawa, Ontario, Canada K2C 3L6
1-613-723-9200

www.acls-aatc.ca